

## Les pavillons coloniaux à l'Exposition franco-britannique de 1908

Michel Leymarie  
Université de Lille III



Synergies Royaume-Uni et Irlande n° 2 - 2009  
pp. 69-79

**Résumé :** *L'exposition franco-britannique de 1908 à la White City a donné une large place aux pavillons coloniaux des deux nations. Ceux-ci ont pour objectif d'instruire et de divertir, en mettant en valeur la diversité, la richesse, l'éloignement des possessions d'outre mer, ainsi que l'exotisme des colonisés au regard des puissances occidentales. Si la dimension informative et éducative est donnée comme essentielle dans les pavillons coloniaux, de nombreuses attractions sont très présentes, notamment les villages indigènes, des reconstitutions et les manèges de foire, dont le fameux Flip-Flap. Dans la présentation des peuples dominés, on note une gradation, une hiérarchie. Les rapports officiels - publiés tardivement au milieu de la Première Guerre mondiale - permettent de prendre de manière qualitative et quantitative la mesure de la France coloniale, dont le poids est toujours moindre que celui du British Empire. Ils minorent les rivalités franco-britanniques du XIX<sup>e</sup> siècle et valorisent la généalogie des accords de 1904 ; ils mettent en perspective l'évolution géopolitique internationale, en particulier la menace allemande depuis le « coup de Tanger » en 1905 et la crise d'Agadir en 1911.*

**Mots-clés :** *colonisation, exotisme, Entente cordiale, rivalité franco-britannique*

**Summary:** *The Franco-British exhibition of 1908 at White City devoted a large physical area to the colonial pavilions of both nations. The objective of these pavilions was both to inform and to entertain, emphasising the diversity, richness and remoteness of the two countries' overseas possessions, as well as the exoticism of the colonised people in the eyes of the Western powers. The informative and educational dimension of the colonial pavilions was certainly a major element but there were also numerous attractions, in particular the indigenous villages, reconstructions and the fun fair with its merry-go-rounds, such as the famous Flip-Flap. A clear gradation and hierarchy was evident in the presentation of the local people of the colonies. The official reports - published belatedly in the middle of the First World War - give both a qualitative and quantitative measure of colonial France, the weight of which is always less than that of the British Empire. The reports underemphasise the Franco-British rivalries of the 19th century and are expansive on the history of the 1904 Agreements; they provide the background to the international geopolitical situation of the time, particularly the German threat since the Tangier Coup of 1905 and the Agadir Crisis of 1911.*

**Keywords :** *colonisation, exoticism, Entente cordiale, Franco-British rivalry*

L'Entente cordiale clôt une longue période de contentieux coloniaux entre la France et la Grande-Bretagne. Elle est conclue après ce que Jacques Bardoux appelle en 1906, dans son *Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine*, « les crises belliqueuses », les trois crises de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : la première, en 1896, concernait les zones d'influence française et britannique au Siam ; la deuxième, l'affrontement de Fachoda en 1898 ; la troisième, les divergences liées à la guerre des Boers entre 1899 et 1902. Dès cette dernière date, l'ambassadeur Paul Cambon engage avec Lord Lansdowne des négociations pour régler le contentieux colonial.

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la France a rétabli la vieille alliance de revers avec la Russie, affaiblie toutefois par sa défaite devant le Japon en 1904-1905 ; elle neutralise ensuite l'hostilité italienne. En réglant des conflits plus ou moins anciens, l'Entente cordiale contribue amplement à inaugurer une situation diplomatique nouvelle et permet à la France de reprendre place dans le concert des nations. Désormais, elle compte, surtout avec l'Angleterre, un allié puissant. La convention anglo-russe du 31 août 1907 complète le dispositif et brise le système d'isolement dans lequel Bismarck avait enfermé le vaincu de 1870 : l'accord de 1904, qui marque pour la France une renaissance diplomatique, devient trois ans plus tard une Triple-Entente.

Par l'accord du 8 avril 1904, la France s'engage à « ne pas entraver l'action de la Grande-Bretagne en Egypte » ; si elle abandonne des prétentions sur l'Egypte qui, de fait, sont caduques, elle se voit reconnaître par l'Angleterre qu'il lui appartient « de veiller à la tranquillité du Maroc », à condition que Tanger soit internationalisé et que le nord du pays soit placé sous l'influence espagnole. L'accord paraît inégal : en effet, l'Angleterre ne gagne rien dans cette affaire alors que la France paraît avoir les mains libres pour établir la continuité de sa domination sur la façade méditerranéenne (Bell, 1996 : 24-25). Mais la perception de l'Entente cordiale est différente de part et d'autre de la Manche : certes, du côté anglais, elle rassure dirigeants et opinions sur les intentions politiques de la France, mais elle ne paraît pas marquer la remise en cause du « splendide isolement », traditionnel depuis 1815 (Mougel, 1996 ; 2004 : 11 ; Vaïsse, 2004), même si la Grande-Bretagne, qui a conclu des accords avec les Etats-Unis en 1900-1901 et une alliance défensive avec le Japon en 1902, va être de plus en plus inquiète des ambitions expansionnistes allemandes. Pour la Grande-Bretagne, et, en particulier pour Lord Lansdowne, l'Entente cordiale ne représente alors qu'un choix conjoncturel dans une politique de recherche d'équilibre diplomatique global ; les Français, en premier lieu Delcassé, sont désireux de faire se transformer l'Entente en une alliance face à l'Allemagne.

### La séquence 1904-1908-1912

Une vue rapide pourrait conduire à ne prendre ici en considération que la séquence qui va de la conclusion de l'Entente cordiale, en 1904, à 1908. Or, le rapport officiel du Comité français des expositions à l'étranger - qui n'est publié par l'Imprimerie Belin qu'en 1917, pendant la Grande Guerre - va bien au-delà de la date de l'Exposition à la White City. Les données chiffrées qu'ils rapportent courent jusqu'en 1912. La chronologie est donc particulièrement importante pour notre propos.

Le *Rapport général de l'Exposition franco-britannique de Londres 1908* établit tout d'abord, comme en témoignent également les propos convenus des discours officiels, une sorte de généalogie des relations franco-britanniques, généalogie qui conduit à l'Entente cordiale puis à l'Exposition. Si sont d'emblée rappelées les relations tumultueuses entre la France et l'Angleterre depuis la guerre de Cent Ans jusqu'à l'époque contemporaine, notamment le moment où la France rompait avec l'Angleterre la politique des traités de commerce et s'engageait « dans une série de conflits redoutables », ce sont surtout les acteurs qui, des deux côtés de la Manche, s'efforcèrent d'atténuer « les malentendus si regrettables » qui sont mis à l'honneur. Ainsi est-il souligné que, du côté français, « un certain nombre d'hommes furent assez perspicaces pour affirmer la nécessité d'un accord avec l'Angleterre » (Guyot et Sandoz, 1917 : 93) : Napoléon III, ou bien Gambetta sont mis en avant ; une phrase prononcée le 18 juillet 1882 par le « tribun et stratège de la République », selon l'expression de Pierre Barral (2008), est citée : « Au prix des plus grands sacrifices, ne rompez jamais l'alliance anglaise ». Est-ce d'ailleurs un hasard si le navire sur lequel arrive le Président Fallières en Angleterre est le cuirassé *Léon Gambetta* ?

Symétriquement, la fondation par Sir Roper Parkington d'une association anglo-française, qu'il appelait *l'Entente cordiale* est valorisée. Les rapporteurs voient là « une expression heureuse qui est entrée dans la langue courante ; qui indique une action morale réciproque des habitants des deux pays ; qui se prête à tout dans sa forme simple et gracieuse ». Bien sûr, sont notées l'existence d'une section française à l'exposition de Glasgow, en 1901, « en pleine période de malentendus », puis la visite d'Edouard VII à Paris en mai 1903 et celle du président Emile Loubet à Londres le 6 juillet. Sont également mis en valeur les visites de différents groupes : l'Alliance littéraire, scientifique et artistique franco-britannique, des membres des deux Parlements, du Comité républicain du Commerce et de l'Industrie présidée par le sénateur Mascuraud, dont on connaît le rôle qu'il joue par les liens qu'il avait avec les milieux d'affaires et le monde politique radical. Quant au Comité français des expositions à l'étranger, à l'origine de la manifestation, il dit s'être préoccupé d'un rapprochement économique et politique entre la France et la Grande-Bretagne dès 1897, au plus fort des tensions entre les deux pays.

Mais le plus important ne réside pas dans cette reconstruction quasi finaliste des relations franco-britanniques mais dans l'évolution de la situation internationale, sensible depuis les prémises de l'accord. En effet, en l'espace d'une dizaine d'années, apparaît de plus en plus la menace allemande, nullement absente de la pensée des rédacteurs, en particulier de celle de l'influent Yves Guyot, ancien ministre, pièce maîtresse du *Journal des économistes*, qui symbolise le libéralisme économique et auteur en 1904 d'un article de la *Revue de droit international et de législation comparée* consacré à « L'accord franco-anglais ».

Entre 1904 et 1912 ont lieu notamment les crises marocaines : le « coup de Tanger » en 1905 et la crise d'Agadir en 1911, qui a un effet sans doute plus grand en Angleterre qu'en France. Cette dernière crise, surtout, confirme le soutien des Britanniques, eux-mêmes soucieux de lutter contre les prétentions hégémonistes désormais plus tangibles de l'Allemagne. Peu à peu, ce qui était

d'abord considéré du côté britannique comme un règlement des questions coloniales se transforme en une alliance.

Le dernier élément de ce très rapide panorama géopolitique qu'il convient d'évoquer a trait à la différence de situation des empires britannique et français : en 1908, le gouvernement de Londres peut penser qu'il a réussi à garantir la sécurité de ses possessions outre-mer face à ses concurrents. En revanche, l'Empire français n'est pas alors encore totalement constitué ni stabilisé ; ce que certains contemporains appellent « la plus grande France » n'est pas encore établi : si, à la veille de la guerre, l'Afrique Equatoriale Française comprend trois colonies (Gabon, Moyen-Congo et Oubangui-Chari), l'Afrique Occidentale Française (Sénégal, Guinée, Côte-d'Ivoire, Dahomey et Haut-Sénégal-et-Niger) s'étend en 1910 au Territoire de la Mauritanie, et, en 1911, au Territoire militaire du Niger. Enfin, et surtout, la mainmise de la France sur le Maroc n'est que progressive. Le traité de Fès, qui établit le protectorat de la France sur ce pays, est signé le 30 mars 1912 et Lyautey, le premier résident général au Maroc, ne débarque à Casablanca que le 13 mai 1912.

### Les pavillons coloniaux. Finalités et modalités

C'est le Comité français des expositions à l'étranger, dont le secrétaire général est Gustave Roger Sandoz, l'autre cosignataire principal du *Rapport général*, qui organise la partie française de l'Exposition de 1908. Après l'inauguration par le Prince de Galles, le 14 mai 1908, le président Fallières visite l'exposition le 25 mai, au début de son séjour à Londres ; il le fait d'autant plus rapidement que certains pavillons n'étaient pas encore achevés et que le cortège officiel a pris du retard sur son programme initial. « On passe sans s'arrêter devant le pavillon du Canada, puis devant le village irlandais ; on s'arrête, un moment, au pavillon des Indes ainsi qu'aux Colonies françaises, présentées par le délégué général de la Section, M. Brunet, puis on arrive au stade » (Guyot et Sandoz, 1917 : 92).

La partie de l'Exposition consacrée spécifiquement aux pavillons coloniaux a pour initiateurs et responsables le sénateur Marcel Saint-Germain, président du Comité national des expositions coloniales, Georges Schwob, membre du Conseil supérieur des Colonies, et J.-L. Brunet ; ce dernier, délégué général de la Section coloniale, signe aussi une notice de près de cinq cents pages qui livre une série d'études économiques et statistiques concernant la situation des colonies et des pays du protectorat. Selon Brunet, il s'agit là d'« un tableau clair, complet et précis de toutes les notions qui intéressent notre système colonial ». On notera enfin le rôle joué par Max Robert, délégué à l'Exposition de Londres, qui était déjà le Commissaire de l'exposition coloniale de Marseille de 1906.

Les colonies relèvent, comme lors de l'Exposition universelle et internationale de Paris du groupe XVII, qui est lui-même composé de quatre classes, numérotées de 113 à 116 : procédés de colonisation, matériel colonial, produits spéciaux destinés à l'exportation dans les colonies, Chambre de Commerce. Mais la classification peut varier d'une exposition à l'autre (Schroeder-Gudehus et Rasmussen, 1992): alors qu'en 1900, le groupe XVII était le dernier groupe, après celui consacré à l'économie sociale, l'hygiène et l'assistance publique,

il précède en 1908 celui dévolu à l'éducation physique, aux jeux et aux sports. Le groupe XVII compte au total 1502 exposants ; comme à l'accoutumée, le nombre d'exposants récompensés est important : en 1908, 1108 récompenses sont décernées.

## Instruire et divertir

Les pavillons coloniaux, «gracieux pavillons de style disséminés dans les jardins », dit le *Rapport officiel* (Guyot et Sandoz, 1917 : vol.2, 126), occupent environ un quart de l'immense quadrilatère de l'Exposition qui est, aussi, une entreprise commerciale. Ces pavillons n'ont pas l'ambition de livrer une encyclopédie du monde colonial ; ils opèrent un choix, qui donne à voir la puissance de l'Empire et sa diversité culturelle, et ils prétendent d'abord instruire. La partie la plus sérieuse est le Palais des Colonies, où l'on trouve, entre autres, des ouvrages, photographies, plans, graphiques, une section de la Presse coloniale, les documents de l'Ecole supérieure d'Agriculture de Nogent-sur-Marne et « un grand nombre de produits spéciaux destinés à l'exportation dans les colonies, comme aussi des produits divers des colonies » (Guyot et Sandoz, 1917 : vol.2, 130).

Ici comme dans des expositions antérieures ou postérieures, la visée pédagogique est bien présente, la dimension informative et éducative présentée comme essentielle. « La documentation, rappelle Benoît de l'Estoile, est une des formes privilégiées de la propagande coloniale » (2007 : 35). Mais le lien entre la distraction et le divertissement est explicitement établi par les auteurs du *Rapport officiel* qui ne craignent pas les lieux communs, lorsqu'ils écrivent que « dans ce vaste champ de science et de richesse, l'utile se mêle à l'agréable et l'enseignement est varié par des repos et des attractions multiples et de tous genres » (Guyot et Sandoz, 1917 : vol.2, 132).

Parmi ces attractions figurent notamment les villages indigènes dont l'ambivalence est évidente : justifiés dans les textes officiels parce qu'ils présenteraient un aspect documentaire et instructif, ils ne sont guère éloignés d'un manège qui fait fureur, le fameux *Flip-Flap*, deux balançoires géantes constituées de « deux leviers longs de cinquante mètres qui exécutent, en sens inverses l'un de l'autre, un demi-cercle complet ». Dans le rapport officiel, les photographies représentant les pavillons coloniaux sont insérées dans les descriptions de pavillons tels que soieries, horlogerie, bijouterie, couture, fourrures, parfumerie, avant deux photos de cette fameuse attraction, et c'est là un autre signe du mélange des genres où, finalement, le divertissement l'emporte sur la pédagogie. Le *Flip-Flap* est proche du *Canadian Toboggan*, du *Tir dans la Jungle*, où les cibles sont des tigres de fer découpé ou bien encore de l'*Arène indienne* où « des éléphants, des tigres, des musiciens, des danseurs, des derviches, mettent un coin d'Asie sous le ciel de Londres » (Guyot et Sandoz, 1917 : vol.2, 139). Quand on examine de manière précise le plan global de l'exposition, on voit que le *Flip-Flap* et le *Scenic Railway* sont encadrés par la série circulaire des pavillons coloniaux, de gauche à droite : Canada, Inde, Ceylan et les autres colonies anglaises ; Algérie, Tunisie, Sénégal et autres colonies françaises. Tout au bout on découvre le *Village irlandais*.

## Les pavillons. L'abondance et le pittoresque

La description des pavillons coloniaux révèle la volonté des organisateurs d'étonner et d'émerveiller les visiteurs qui sont d'abord des spectateurs. C'est là le règne de l'accumulation, du superlatif et du stéréotype. Ainsi, l'entrée se fait par une cour monumentale « d'un grand effet », dont les palais sont copiés sur ceux de Bénarès :

La vaste Cour d'Honneur, est « encadrée de jolis palais de style hindou aux minarets, campaniles, toits en pagodes, moucharabiés, coupoles ovoïdes, terrasses avançant sur l'eau, kiosques à colonnettes ; des lampadaires de pierre ajourée se dressent tout au long de cet enclos d'une blancheur éblouissante, où la pierre est fouillée, travaillée, ciselée, perforée, amenuisée, formant un dédale de piliers, d'arcades, de bombures, d'auvents, d'ogives trilobées, de pointes, de socles, de colonnettes fuselées, de galeries, de tourelles carrées en encorbellement, d'escaliers de marbre, de balustres. Il y a là un contraste un peu décevant entre le ciel de Londres et cette blancheur immaculée, cette architecture de plein air, de pays chaud et de soleil. » (Guyot et Sandoz, 1917 : vol.2, 133).

L'effet provoqué par la Cour d'Honneur est encore plus grand la nuit, lorsque celle-ci, « de style arabo-indien », est éclairée par des « milliers de lumières, ingénieusement disposées » et paraît être « quelque palais du bord du Gange » (Guyot et Sandoz, 1917 : vol.2, 106).

Une analyse stylistique superficielle montre qu'un des termes qui revient le plus fréquemment sous la plume des rédacteurs est l'adjectif « pittoresque » : « dans la Ville Blanche, comme les Anglais appellent l'Exposition, la Section Coloniale française a mis une note pittoresque et charmante ». La Tunisie a une « exposition bien faite et pittoresque, dans un pavillon de style intéressant ». L'architecture, « orientale, hérissée de minarets », du Pavillon des Indes « offre un pittoresque aspect », tout comme le *Village irlandais* (Guyot et Sandoz, 1917 : vol.2, 132,138). Dans le village de Ceylan, « des bazars, des danses cingalaises, des musiciens, des jongleurs, de jolies filles animent ce coin pittoresque ». Ce « pittoresque » est également coloré. Ainsi le pavillon de l'Afrique occidentale française réunit-il « dans un cadre coloré les produits, plans, collections, vues du Sénégal, Haut-Sénégal, Niger, Guinée, Côte d'Ivoire, Dahomey, le matériel colonial, bateaux, chemins de fer, plans divers » (Guyot et Sandoz, 1917 : vol.2, 129).

L'impression de profusion et de diversité, donnée d'emblée, est réitérée par la description détaillée des différents pavillons. Cela vaut pour « le bijou de la Section Coloniale française [qui] est incontestablement le pavillon de l'Indo-Chine, dont l'élégante silhouette se détache nettement sur le ciel » : ici, « graphiques et échantillons évoquent les rivières, les forêts à caoutchouc, les costumes locaux, pêcheries, soieries, plantations, minerais, animaux, oiseaux, champs de maïs, de thé, de café, etc., et font une jolie vision d'Orient, où se promènent des spahis. [...] L'installation intérieure est une merveille, [...] les collections ont été admirablement sélectionnées » (Guyot et Sandoz, 1917 : vol.2, 129).

La prospérité des possessions britanniques est amplement soulignée et là, c'est le terme de « ressources » qui est récurrent : le pavillon du Canada est « remarquable par l'heureux agencement des richesses qui y sont exposées », celui de la Nouvelle-Zélande « montre les « ressources de ce pays ». Le pavillon d'Australie, « donne l'impression de terre féérique, où l'or et les diamants coulent en un ruissellement scintillant ». Le Palais des Indes « regorge de richesses. [...] C'est bien là le trésor de l'Angleterre » (Guyot et Sandoz, 1917 : vol.2, 131-132).

Là tout n'est qu'abondance et beauté, richesse et étrangeté.

### Les reconstitutions

Les reconstitutions d'univers éloignés dans le temps ou dans l'espace avaient déjà été effectuées lors de précédentes expositions. A l'Exposition de 1900, Albert Robida avait recréé un quartier entier du *Vieux Paris*. Semble lui faire écho, à l'Exposition de 1908, la reconstitution du *Vieux Londres*, qui « offre une série de dioramas artistement et savamment exécutés avec de petites maisonnettes de bois peint pour donner les aspects des quartiers londoniens tels qu'ils furent jadis. C'est un Carnavalet en relief exécuté par quelque Hofbauer de la Tamise. Utile et agréable vulgarisation scientifique » (Guyot et Sandoz, 1917 : vol.2, 137).

Dans des expositions universelles précédentes, les pavillons coloniaux, comme les démonstrations athlétiques, figuraient déjà. En 1889, les pavillons coloniaux disposent d'un budget, d'un commissariat autonome du côté français et, note Pascal Ory, une rue du Caire est reconstituée entre le Champ de Mars et les Invalides et le temple d'Angkor reproduit (Ory, 1982 : 116). A l'Exposition de 1900, ceux du Sénégal, de l'Indochine, de Ceylan procuraient un sentiment d'altérité et d'éloignement dans l'espace.

Le village « indigène » ou plus généralement colonial n'est donc pas une novation. Il constitue une « attraction » présente dans presque toutes les expositions coloniales depuis le XIX<sup>e</sup> siècle. Il appelle cependant, pour ce qui concerne l'exposition de 1908, une analyse particulière. Et d'abord, celui du Sénégal :

« Le *Village sénégalais* fut un pittoresque complément à l'enseignement qui se dégage des tableaux graphiques et des stands. On assistait à la vie usuelle d'une tribu installée dans un village de huttes légères et d'abris en roseaux. Les hommes travaillaient de leurs métiers : cordonniers, forgerons, orfèvres ; les femmes vaquaient aux soins de la cuisine de plein air ; les enfants étaient groupés, assis par terre, sous la hutte de l'instituteur public. Des danses, des simulacres de guerre animaient cette leçon de choses. » (Guyot et Sandoz, 1917 : vol.2, 130)

Deux points méritent ici d'être notés : d'abord la vie quotidienne - ou supposée telle - d'une tribu sénégalaise est mise en scène, présentée comme une « leçon de choses » vivante, qui pourrait figurer dans les manuels scolaires. Ensuite, l'accent est mis sur l'éducation : la colonisation se veut aussi apport des Lumières à des peuples qui ne les connaissent pas encore ; l'instruction est

assurée par un instituteur public car la France est alors une France radicale et la loi de séparation des Eglises et de l'Etat date de 1905.

La présentation du *Village sénégalais* précède une photographie du *Village irlandais*, Ballymaclinton, reconstitué, avec sa vieille église en ruine, sa tour éventrée et, inévitablement, sa croix de Saint-Patrick, « grosse croix de granit ciselée qui se trouve au milieu de la place ». « Autour, ce sont des maisonnettes rustiques dans lesquelles des marchands en costume national vendent des dentelles, des broderies, des souvenirs de leur pays. Dans les rues circule une voiture irlandaise [...]. Un maréchal-ferrant forge des *horse shoes* qu'il vend et qui portent bonheur » (Guyot et Sandoz, 1917 : vol.2, 138).

Dans la représentation des peuples dominés, on note une gradation, une hiérarchie qui est manifestée par la présence ou non d'autochtones... ou de figurants. La supériorité des peuples blancs est clairement signifiée : au bas de l'échelle, les attractions « exotiques » de Ceylan et du Sénégal, avec des hommes et des femmes qui se livrent à leurs activités traditionnelles. Ensuite, le village irlandais. Enfin, le *Dominion* du Canada, qui se caractérise par « l'heureux agencement des richesses qui y sont exposées » (Guyot et Sandoz, 1917 : vol.2, 131), apparaît le plus proche désormais de la métropole par ses institutions. Avec un humour sans doute involontaire, le rapporteur note la présence dans ce pavillon de vastes toiles peintes qui « représentent des vergers au-devant desquels des corbeilles sont remplies de toutes les variétés de pommes avec les Canadiens fabriquent le cidre qui leur rappelle leur Normandie originaire ». On y trouve surtout, près de spécimens empaillés et des castors vivants, des statues grandeur nature qui présentent une fermière dans une basse-cour ou bien un chasseur ; on y voit ainsi « Jacques Cartier descendu d'une belle barque, attendu sur la rive par le chef des Iroquois, Domacouda » (Guyot et Sandoz, 1917 : vol.2, 131). L'histoire et la vie des populations jugées les plus proches atteignent à la dignité d'une figuration par des statues, un peu à l'image de ce que nous connaissions naguère dans le défunt Musée des Arts et Traditions Populaires à Paris.

### Mesure de la France coloniale

La conjoncture politique et militaire, on l'a noté, a considérablement changé en l'espace de quelques années. L'épisode de Fachoda est lointain et les différends franco-britanniques secondaires au regard de la menace allemande. Ceci est sensible dans les rapports officiels de l'Exposition de 1908 - et pas seulement dans ceux consacrés à la colonisation - rapports qui, il faut également le rappeler, prennent aussi en compte la période 1908-1912. Martyn Cornick avait justement fait observer, en s'appuyant sur les rapports consacrés aux Beaux Arts, que « la sélection de peintures de scènes militaires a su éviter les sujets qui auraient malencontreusement rappelé les victoires de la Grande-Bretagne sur ses voisins » (Cornick, 2004 : 49 ; 2008). La volonté d'atténuer les différends passés est manifeste : le rapport officiel juge, généralement, que « la France et l'Angleterre, tous les deux placés dans la meilleure situation du monde, se complètent. La concurrence ne se fait sentir que pour un petit nombre d'objets » (Guyot et Sandoz, 1917 : vol.1, 101).

Certes, ici ou là, on discerne un certain esprit de compétition, même si la concurrence n'est pas la guerre, mais l'émulation, comme le répétaient à l'envi les organisateurs. Certes, on voit parfois affleurer chez les Français une critique de l'impérialisme britannique et, sans doute, une certaine envie de l'égaliser. Par exemple, l'attraction du *Tir dans la Jungle* « évoque le sentiment d'orgueil que Rudyard Kipling a flatté chez le peuple anglais par ses poèmes de la Jungle qui sont l'épopée nationale des Indes britanniques » (Guyot et Sandoz, 1917 : vol.2, 138). On entend même quelques cocoricos : « Notre supériorité ressort, sans conteste, sur certains points » : vins, couture, fourrure, accessoires de vêtement, parfumerie, dentelles, joaillerie... « Tout ce qui demande de l'élégance, un instinct artistique. Là nous restons les maîtres, et c'est encore Paris qui donne la leçon et le ton au monde » (Guyot et Sandoz, 1917 : vol.2, 139).

Mais un certain sens des réalités, une certaine modestie l'emportent : « nous avons voulu seulement marquer l'aspect général de notre Section vis-à-vis de la Section britannique » (Guyot et Sandoz, 1917 : vol.2, 139), écrivent les rapporteurs français, qui jugent que la présentation du pavillon de l'Algérie n'est pas « aussi formidable que celle de l'Australie et du Canada, ses voisins à l'Exposition ». On espère toutefois que « le mouvement d'affaires déjà si important entre [l'Algérie] et la Grande-Bretagne s'accroîtra certainement dans des proportions notables » (Guyot et Sandoz, 1917 : vol.2, 128). Bref, aux yeux des Français, la Grande-Bretagne n'a rien du « Titan fatigué » qu'évoquait Joseph Chamberlain.

En témoignent les tableaux statistiques qui transcrivent les échanges entre les deux métropoles, leurs partenaires et les colonies et qui font apparaître la puissance britannique. Alors que l'Angleterre vient au premier rang sur le marché français, la France occupe le deuxième rang sur le marché anglais, après les Etats-Unis, premier partenaire de la Grande-Bretagne en 1908, avec environ 115 millions de Livres, devant la France (39 millions) et la Russie (près de 30 millions). « Les ventes de la France métropolitaine et coloniale aux pays britanniques atteignent 1 milliard 548 millions, et les échanges des pays britanniques avec la France et ses colonies se chiffrent par 2 milliards 76 millions, soit un ensemble d'affaires de 3 milliards 624 millions entre les deux puissances » (Guyot et Sandoz, 1917 : vol.2, 108). La dépendance de la France à l'égard de la Grande-Bretagne se confirme ici.

Le commerce des principales colonies françaises et des pays de protectorat avec la Grande-Bretagne s'établit comme suit : de l'Algérie, 1906 : 843 486£ ; 1912 : 1 392 485£. De la côte occidentale d'Afrique française : 1906 : 550 966 645£ ; 1912 : 645 746£. De Madagascar : 1906 : 151 158£ ; 1912 : 165 656£. De l'Indochine (Cochinchine, Cambodge, Annam, Tonkin) 1906 : 328 076£ ; 1912 : 697 388£.

De Grande-Bretagne vers l'Algérie 1906 : 615 651£ ; 1912 : 986 901£. Vers la côte occidentale d'Afrique française : 1906 : 884 409£ ; 1912 : 1 260 013£. Vers Madagascar : 31 784£ ; 1912 : 66 718£. Vers l'Indochine: 1906: 372 239£ ; 1912: 523 785£.

Le tableau établissant le commerce des principales colonies anglaises et des pays de protectorat avec la France révèle que les importations en France des Indes anglaises viennent en tête, avec plus de 250 millions de Francs en 1906, plus de 350 millions de Francs en 1912 ; puis viennent les importations en provenance de l'Australie. En revanche, il est frappant de constater que les exportations de France à destination des possessions anglaises sont faibles et surtout tournées vers les Indes anglaises, le Canada et l'Australie. Quant au numéraire (espèces et lingots) importé de Grande-Bretagne en France, il est de 722 400 000 Francs en 1908 ; le numéraire exporté de France en Grande-Bretagne est, cette même année, de 36 353 000 Francs (Guyot et Sandoz, 1917 : vol.2, 176, 179).

Les études récentes corroborent ces chiffres : la répartition géographique des investissements des deux puissances coloniales en 1913 montre que l'Empire britannique accueille 47,3% sur les 3,8 milliards de Livres Sterling investis au total par la métropole. La France, elle, sur le 1,8 milliard investi, n'en consacre que 9% à son empire colonial (Chassaigne, 2003 : 101). Dans les années qui précèdent la guerre (1909-1913), la part des colonies dans les échanges commerciaux avec la Grande-Bretagne reste stable. La première place revient au Canada (24,9% des imports, 35,4% des exports) ; viennent ensuite l'Australie et la Nouvelle Zélande (15,8% des imports, 13,2% des exports) puis l'Afrique du Sud (32,6% des imports, 24,7% des exports) devant l'Inde (6,2% des imports, 12,1% des exports). « C'est grâce à leur surplus avec l'Angleterre que la France et ses voisins couvraient leur déficit considérable avec les pays lointains - notamment des pays de l'Empire britannique, comme l'Inde » (Crouzet, 1985 : 412).

François Crouzet donnait pour titre à un des ses plus célèbres ouvrages : *De la supériorité de l'Angleterre sur la France*. Celle-ci est patente, notamment en matière coloniale. D'où cette conclusion qu'apporte, en 1908, le Comité colonial français, par la bouche du sénateur Viger. Cet ancien ministre de l'Agriculture, non sans mesure ou réalisme, déclare qu'il « connaît et apprécie la grandeur coloniale du pays où nous sommes ; mais il a tenu à montrer que, dans une atmosphère plus modeste, nous avons réalisé des progrès qui sont dignes d'attirer l'attention de notre sœur aînée en matière de colonisation » (Guyot et Sandoz, 1917 : vol.2, 153).

## Bibliographie

- Barral, P. (2008) *Léon Gambetta, tribun et stratège de la République*. Toulouse : Editions Privat.
- Bell, P. M. H. (1996) *France and Britain, 1900-1940. Entente and Estrangement*. London, New York : Longman.
- Chassaigne, P. (2003) *La Grande-Bretagne et le monde de 1815 à nos jours*. Paris : Armand Colin.
- Cornick, M. (2004) « L'Exposition franco-britannique », in J. Viot et G. Radice (eds) *L'Entente cordiale dans le siècle*. Paris : Odile Jacob.

- Cornick, M. (2008) « L'importance internationale de l'Exposition franco-britannique de Londres » in D. Cooper-Richet et M. Rapoport (eds) *L'Entente cordiale. Cent ans de relations culturelles franco-britanniques (1904-2004)*. Paris : Créaphis : 245-260.
- Crouzet, F. (1985) *De la supériorité de l'Angleterre sur la France. L'économie et l'imaginaire XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. Paris : Perrin, coll. Pour l'Histoire.
- De l'Estoile, B. (2007) *Le goût des autres. De l'exposition coloniale aux arts premiers*. Paris : Flammarion.
- Guyot, Y., Sandoz, G., Bourgeois, P. et Claretie, L. (1917) *Rapport général de l'Exposition franco-britannique de Londres 1908*. Paris : Comité français des Expositions à l'étranger.
- Mougel, F.-C. (1996) *Histoire du Royaume-Uni au XX<sup>e</sup> siècle*. Paris : PUF, coll. Thémis Histoire.
- Mougel, F.-C. (2004) « L'Entente cordiale : un enjeu intellectuel ? » in *France Grande-Bretagne, L'Entente cordiale*. ADPF, Ministère des Affaires étrangères.
- Ory, P. (1982) *Les Expositions universelles de Paris. Panorama raisonné, avec des aperçus nouveaux et des illustrations par les meilleurs auteurs*. Paris : Ramsay « Image ».
- Ory, P. (1989) *1889. L'Expo universelle*. Bruxelles : Complexe.
- Schroeder-Gudehus, B. et Rasmussen, A. (1992) *Les fastes du progrès. Le guide des expositions universelles 1851-1992*. Paris : Flammarion.
- Vaisse, M. (2004) *L'Entente cordiale de Fachoda à la Grande Guerre*. Bruxelles : Complexe.